

Perte de contrôle lors de l'alignement pour le décollage sur une altisurface, collision avec des obstacles, en instruction

⁽¹⁾Sauf précision contraire, les heures figurant dans ce rapport sont exprimées en heure locale.

⁽²⁾LF7426 : altisurface utilisable sur glacier recouvert de neige. Piste de longueur 500 m, QFU 08 pour l'atterrissage, QFU 26 pour le décollage.

Aéronef	Avion Jodel D140E immatriculé F-BOPZ équipé de skis
Date et heure	24 mai 2017 vers 11 h 20 ⁽¹⁾
Exploitant	Club
Lieu	Altisurface du Glacier du Tour ⁽²⁾ , commune d'Argentière (74), altitude 3 200 mètres
Nature du vol	Aviation générale
Personnes à bord	Instructeur et élève
Conséquences et dommages	Avion détruit
<i>Note: Les informations suivantes sont issues principalement des témoignages du pilote et de son instructeur. Ces informations n'ont pas fait l'objet d'une validation indépendante par le BEA.</i>	

1 - DÉROULEMENT DU VOL

L'élève, accompagné d'un instructeur, décolle de l'aérodrome d'Annemasse (74) à destination de l'altisurface du Glacier du Tour pour un vol d'instruction. Après avoir réalisé une reconnaissance du site d'atterrissage, il réalise un premier atterrissage sur le glacier, fait demi-tour puis décolle pour effectuer un second atterrissage. À l'issue de cet atterrissage, pendant le demi-tour par la gauche pour s'aligner pour le décollage, en fin de virage, l'avion part en glissade vers la droite dans le dévers côté nord de la piste. L'élève augmente la puissance et l'instructeur reprend immédiatement les commandes mais ne parvient pas contrôler la trajectoire de l'avion et à revenir sur l'axe. L'avion continue sa glissade en direction d'une rimaye⁽³⁾, heurte des rochers en contre-bas et s'immobilise quelques mètres plus loin dans la neige.

2 - RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les conditions météorologiques estimées par l'instructeur sur le site étaient les suivantes :

- vent de secteur nord à nord-est pour 10 à 15 kt ;
- CAVOK ;
- QNH 1025 hPa.

Le pilote en instruction, titulaire d'une licence de pilote privé avion PPL(A) obtenue en 2 000 et de la qualification montagne « *roues* », totalisait environ 650 heures de vols et six heures dans les trois mois précédents dont cinq sur Jodel D140E.

L'instructeur, titulaire d'une licence de pilote professionnel CPL(A), d'une qualification d'instructeur avion FI(A) et d'instructeur montagne « *roues et skis* » MI, totalisait environ 18 500 heures de vol.

⁽³⁾Large crevasse ouverte profondément sur le pourtour du névé, entre le rocher et la glace en mouvement.